

et de l'amour de Dieu, prient ensemble riche et pauvre, implorant, l'un et l'autre, le dispensateur de tout bien.

En présence de ce spectacle consolant, je faisais, malgré moi, un retour vers mon pays.

Dans nos grandes villes, en France, les démonstrations religieuses ont bien perdu de leur éclat : si même on voulait y donner cours, il se trouverait bien quelqu'arrêté préfectoral qui les interdirait sous prétexte d'entraves à la circulation. A Paris les processions religieuses sont défendues : mais on autorise le cortège de la mi-carême, voilà ce qu'on appelle l'égalité devant la loi. Cependant, en province, dans les régions qui ont conservé la foi, le Jeudi-Saint est encore un jour de pieuses visites, mais on n'y trouve pas cet empressement et cet ensemble dont Montréal donne un exemple que je suis tenté de dire presque unique. X.

## ATTAQUES CONTRE NOS INSTITUTIONS DE CHARITÉ

« Les exemptions de taxes, les privilèges et autres vieilleries doivent disparaître.... »

« Nous étudierons et ferons connaître à leur juste valeur les droits et les titres à la charité publique des nombreux solliciteurs de tout genre et de toute dénomination qui viennent assaillir nos domiciles et nos bureaux, sous des prétextes nombreux, mais généralement tendant à l'agrandissement constant d'établissements déjà beaucoup trop vastes et encombrants pour nos humbles ressources. »

Ces paroles se lisent au cours d'un article programme du *Canada Revue* et sont signées par le directeur lui-même.

Des propos de ce genre et des insinuations aussi malveillantes surprennent toujours dans la bouche ou sous la plume d'un Canadien et d'un catholique.

Il se trouve que nous y avons répondu déjà, avant qu'on nous les eut signalés.

La plupart des journaux français ont reproduit notre réponse et quelques feuilles protestantes se sont empressées de la traduire.

Abolition des privilèges et des exemptions de taxes, voilà le mot d'ordre de certains hommes depuis quelque temps.